



Prêt d'argent non remboursé

Par Dreiap7

Bonjour,

Je viens vers vous car je ne sais plus quoi faire.

Il y a 2 ans je rencontrais des problèmes financiers et je ne pouvais réussir à payer la fin de mon crédit de voiture (il me restait dans les 2800? environ à solder en Novembre 2022). Par la suite, j'ai rencontré quelqu'un mais je refuse de parler de mes problèmes car la relation était trop récent, ce qui est normal).

Ma mère, après avoir appris mes problèmes financiers, m'a dit qu'elle allait demander de l'aide à un ami, sans que je le lui demande, du nom de « Sofiane », un homme qu'elle fréquentait.

En février 2023, elle me transfère un virement de 2500? car son ami lui aurait donné un montant de 3000?, et cela pour solder le restant de mon crédit de voiture. Après le montant solder, je réclame de défichage auprès du service de crédit suite à la fin du paiement mais me refuse en réclamant des « frais » dont aucune explication m'a été donnée. Après un passage devant le tribunal qui me porte faveur, leur demande de saisie de mon véhicule a été caduc car ils ne sont pas présentés 2 fois à la convocation. Je reste fiché en attendant malgré mon solde fini, et à chaque lettre recommandée envoyée auprès du tribunal et au service du crédit je reste sans réponse.

Par la suite, en août 2023, j'apprends que la somme d'argent prêtée à ma mère venait de mon petit-ami et non de son ami. Ma mère m'a informé qu'elle remboursera jusqu'à la fin de son côté et que je n'avais rien à faire dans cette histoire. J'apprends de plus, qu'il lui a prêté une somme de 7000? et non de 3000? comme elle me l'a dit plusieurs mois avant. Une somme à laquelle je n'ai pas vu, car elle ne m'a fait qu'un virement de 2500? et donner un peu d'espèce à côté pour payer une facture d'anesthésie pour une opération qui s'élevait à 220?.

Aujourd'hui, cela fait plus de 6 mois qu'elle ne le rembourse plus, et que cette histoire me retombe dessus. Une reconnaissance de dette a été faite entre eux avant tout cela et ma mère a rajouté dessus que c'était pour m'aider. Sauf que je n'ai pas eu l'intégralité de ses 7000?.

Maintenant, ma relation terminée, mon ex petit ami me réclame de le rembourser car ma mère ne le fait pas. Vivant encore sous le même toit, l'ambiance est pesante. Récemment il m'a dit par sms ; « si tu veux pas vivre un enfer et que tu veux que je parte tu n'as qu'à me rembourser ». Puis me juge que j'avais des problèmes financiers à 25 ans, que si je le rembourse il partira le mois prochain de mon logement. Sachant qu'il n'y a que moi sur le contrat de bail, il m'a rejoint chez moi seulement. Il insiste sur le fait que je dois le rembourser, et me demande de faire un prêt bancaire pour lui redonner son argent.

Je n'ai ni l'argent qu'il me demande, ni l'envie de rester sous le même toit que lui par peur de sa colère. Et je ne sais pas quoi faire. Que puis-je faire comme démarches pour me protéger ?

Merci d'avance pour vos conseils?

Par kang74

Bonjour

Pour le bail, vous pouvez donner votre congé au bailleur pour aller vivre ailleurs .

Pour le reste , qu'il voit avec votre mère , il a une reconnaissance de dettes, qu'importe la raison de la dette, ce n'est pas vous le débiteur .

Ensuite vous pouvez aller voir des associations de victimes de violences conjugales, les violences ce n'est pas que du physique" .

Enfin au prochain petit ami, vous le préviendrez que votre mère peut l'escroquer ...